

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relatif à l'implantation de deux centrales photovoltaïques au sol et de leurs locaux techniques au sein de la raffinerie à Donges

Par arrêté préfectoral n° 2019/BPEF/107 en date du 13 décembre 2019 est prescrite une enquête publique portant sur le projet d'installation de deux centrales photovoltaïques au sol et leurs locaux techniques, sur le site de la raffinerie TOTAL Raffinage France sur la commune de Donges, Lieudit « Les Bossènes » et « Jallais », d'une puissance respective de 7,308 MégaWatt Crête (MWc) et 2,662 MégaWatt Crête (MWc)

Elle se déroulera pendant une durée de **33 jours consécutifs, du lundi 6 janvier 2020 à 9h00 au vendredi 7 février 2020 à 17h00 inclus**. Elle sera ouverte en mairie de Donges.

Monsieur Jacques CADRO, retraité de la gendarmerie, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Le dossier d'enquête sera déposé pendant toute la durée de l'enquête en mairie de Donges où toute personne pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public. Il sera en outre consultable sur un poste informatique en mairie de Donges. Le dossier sera accompagné des avis obligatoires des autorités administratives et notamment de l'avis de l'autorité environnementale et de la réponse du responsable de projet à l'avis de l'autorité environnementale.

La consultation du dossier est également possible sur le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique (<http://loire-atlantique.gouv.fr>).

Le public pourra formuler ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être adressées, par voie postale, au commissaire-enquêteur en mairie de Donges (adresse postale : Mairie de Donges, Place Armand Morvan - 44480 Donges), par voie dématérialisée pendant la durée de l'enquête à l'adresse électronique suivante :

enquete-publique-1870@registre-dematerialise.fr

ou directement sur le registre dématérialisé mis en place à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/1870>

Toutes les observations seront mises à la disposition du public sur le registre électronique.

Le commissaire-enquêteur recevra, en personne, les observations des intéressés en mairie de Donges aux jours et heures suivants :

- Lundi 6 janvier 2020	9h00 - 12h00
- Samedi 18 janvier 2020	9h00 - 12h00
- Mercredi 22 janvier 2020	14h00 - 17h00
- Jeudi 30 janvier 2020	9h00 - 12h00
- Vendredi 7 février 2020	14h00 - 17h00

Toute personne peut sur sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture de la Loire-Atlantique (*Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau des procédures environnementales et foncières*).

Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la préfecture de Loire-Atlantique (<http://loire-atlantique.gouv.fr>) et mis à la disposition du public en mairie de Donges pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information concernant le projet pourra être demandée auprès de la Société **TOTAL QUADRAN, Agence Grand Ouest, 15 Quai Ernest Renaud 44100 NANTES.**

Les décisions d'accorder ou non les permis de construire susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure relèvent de la compétence du préfet de la Loire-Atlantique.